



**CONVENTION PARTICULIÈRE
ANNEE 2011**

ENTRE :

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX,

Représentée par son Vice-Président, M Michel LABARDIN, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté n° 2010/ en date du 17 Décembre 2010, domiciliée à Bordeaux, esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux cedex.

ci-après désignée "la Communauté"

ET :

L'AGENCE D'URBANISME BORDEAUX MÉTROPOLÉ AQUITAINE,

Association régie par la loi 1901, représentée par son Président, Monsieur Vincent Feltesse, dûment habilité par délibération de son Conseil d'administration, domiciliée à Bordeaux, Hangar G2 – Bassin à flot n°1 Quai Armand Lalande – BP 71.

ci-après désignée "l'association" ou l'a'urba,

ARTICLE 1 – OBJET DE LA PRÉSENTE CONVENTION

L'association et la Communauté ont signé le _____ une convention cadre ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Communauté entend apporter un concours en moyens humains, financiers et matériels aux activités menées par l'association au profit de ses membres.

La présente convention a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et en particulier de définir le montant et les modalités de versement de la subvention de fonctionnement à l'association au titre de l'année 2011.

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA SUBVENTION

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2011, tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale, étant estimé à 6 867 070 €, la Communauté a décidé, au regard du programme de travail pour l'exercice, d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 113 770 €.

Cette subvention est non révisable à la hausse. Au contraire, si le montant des dépenses au compte de résultat s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention serait réduite au prorata du montant des dépenses effectivement réalisées.

ARTICLE 3 – AFFECTATION DE LA PARTICIPATION

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée. L'association s'interdit, en outre, de reverser sous forme de libéralité tout ou partie de la subvention considérée à d'autres associations, sociétés ou collectivités.

ARTICLE 4 – MODALITES DE PAIEMENT

La subvention communautaire sera versée dans les conditions suivantes :

- ✓ Un premier acompte de 50% au plus tard au 1^{er} février de l'année 2011,
- ✓ Un deuxième acompte de 45% au plus tard au 30 septembre de l'année 2011,
- ✓ Le solde, au plus tard au 1^{er} novembre de l'année 2012, sous réserve de la remise préalable des pièces suivantes :
 - un rapport provisoire sur l'exécution du programme ayant donné lieu au versement de la subvention, ainsi que les résultats provisoires du compte de résultat et du bilan de l'année correspondante (à transmettre au plus tard le 30 novembre de l'année 2011),

➤ l'ensemble des pièces relatives au bilan définitif de l'exercice précédent, dûment certifiées (à transmettre au plus tard le 1^{er} octobre de l'année 2012), à savoir :

- les bilan, compte de résultat et annexes détaillés de l'année 2011, certifiés conformes par le Commissaire aux Comptes. Le compte de résultat doit pouvoir être comparé au budget prévisionnel fourni par l'association lors de sa demande de subvention.

- le rapport annuel d'activités détaillé de l'association,

- une note de commentaires expliquant le cas échéant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget adopté par l'association et ses comptes définitifs certifiés.

ARTICLE 5 : CONTROLE ET EVALUATION DES RESULTATS

Le Président de l'association ou son représentant s'engage :

- à venir présenter sur simple demande de la Communauté, devant les membres de la Commission compétente, le bilan des actions réalisées ainsi que le bilan financier de l'exercice,
- à faciliter le contrôle par les services de la Communauté, de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'association,
- à faire connaître à la Communauté, tous les changements survenus dans son administration, sa direction et ou dans ses statuts,
- à transmettre à la Communauté les documents visés à l'article 11 de la Convention Cadre, dans les délais prévus par cet article.

ARTICLE 6 – CLAUSE DE PUBLICITE

L'association s'engage à mentionner le soutien apporté par la Communauté sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique qui pourrait être organisée par ses soins.

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE RESILIATION

Les pièces justificatives exigées pour le versement du solde, devront être produites au plus tard au 1^{er} octobre de l'année 2012.

A défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir le solde de l'aide accordée et la Communauté pourra exercer la répétition des sommes versées.

ARTICLE 8 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour la seule année 2011. Elle prendra fin dès le règlement du solde.

ARTICLE 9 – CONTENTIEUX

Les parties conviennent que tout litige, pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux.

FAIT A BORDEAUX, LE

**Le Président de l'Agence
d'Urbanisme Bordeaux
Métropole Aquitaine (a'urba),**

**Le Vice-Président de la
Communauté Urbaine de
Bordeaux (CUB),**

Vincent FELTESSE

Présenté au Conseil d'Administration du 3 décembre 2010

						Partenaires institutionnels				Collectivités territoriales					Autres partenaires												
		Référent a'urba	Budget temps pour 2011				CUB	Etat DDTM-DREAL	CG33	REGION	SYSDAU	BORDEAUX	MERIGNAC	PESSAC	AUTRES COMMUNES	UNIVERSITE	EURATLANTIQUE	Agence de l'Eau	AUTRES								
				2011	2012	2013																					
B11.1	Connaissance du territoire et de ses dynamiques d'évolution																										
B11.1.1	Observatoires permanents																										
B11.1.1.1	Observatoire de l'habitat															Camille Garcelon	170 000	o	o	o							
B11.1.1.2	Observatoire de l'immobilier de Bordeaux (OIB)															Cécile. Rasselet	160 000	o	o	o							
B11.1.1.3	Observatoire du commerce															Cécile. Rasselet	65 000	o	o	o							
B11.1.1.4	Observatoire de l'activité économique															Emmanuelle Gaillard	100 000	o	o	o							
B11.1.1.5	Observatoire des dynamiques aquitaines															Virginie Boillet	50 000	o	o	o							
B11.1.1.6	Observatoire de la croissance girondine															Virginie Boillet	60 000	o	o	o							
B11.1.2	Indicateurs territiaux																720 000										
B11.1.2.1	Enquête déplacements															Valérie Diaz	150 000	o	o								
B11.1.2.2	Enquête loyer CUB															Hélène Filleux	80 000	o	o								
B11.1.2.3	Gestion des bases de données, tableaux de bord et SIG															Jérôme Fuseau	490 000	o	o	o							
B11.1.3	Pédagogie des phénomènes urbains																835 000										
B11.1.3.1	Atlas de la métropole bordelaise															Jean Marc Offner	250 000	o									
B11.1.3.2	Actions de formation, visites, échanges d'expériences..															Jean Baptiste Rigaudy	95 000	o	o	o							
B11.1.3.3	Cahiers de la métropole															Jean Marc Offner	150 000	o	o								
B11.1.3.4	Communication sur les politiques urbaines															Elodie Maury	120 000	o	o	o							
B11.1.3.5	Animation du centre de documentation et de ressources															Christine Levagueresse	220 000	o	o	o							
	S/total 1																2 160 000										
B11.2	Stratégies territoriales et articulation des politiques publiques																										
B11.2.1	Stratégies "Grand territoire"																370 000										
B11.2.1.1	Enjeux d'avenir des territoires girondins															Agnés Charousset	150 000	o	o								
B11.2.1.2	Livre blanc mobilité girondine - Phase 2 (prospective)															Jean Christophe Chadanson	140 000	o									
B11.2.1.3	Trame verte et bleue - Schéma de cohérence écologique															Hélène Bucheli	80 000	o	o								
B11.2.2	Démarches et documents de référence																390 000										
B11.2.2.1	SDHD - Schéma Départemental de l'Habitat Durable															Stella Manning	50 000										
B11.2.2.2	Mouvable : schéma d'interconnexion des réseaux															Caroline Martin	90 000	o	o								
B11.2.2.3	Plan Université (dont opération Campus)															Nicolas Drouin	70 000	o	o								
B11.2.2.4	Agricultures périurbaines															Vincent Schoenmakers	80 000	o	o								
B11.2.2.5	Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains															Jean Christophe Chadanson	100 000	o	o								
B11.2.3	Projets de territoire et les schémas de référence																405 000										
B11.2.3.1	Tableau de bord des grands projets métropolitains															Nicolas Drouin	150 000	o	o								
B11.2.3.2	Secteur Nord Ouest (à préciser)															Pierre Layère	100 000	o	o								
B11.2.3.3	Secteur Sud (à préciser)															José Branco	35 000	o	o								
B11.2.3.4	Secteur Ouest (à préciser)															Catherine Le Calvé	35 000	o	o								
B11.2.3.5	Secteur Rive Droite (à préciser)															Romain Deux	35 000	o	o								
B11.2.3.6	Euratlantique															Jean Baptiste Rigaudy	50 000	o	o								
	S/total 2																1 165 000										
B11.3	Procédures de planification et de programmation urbaines																										
B11.3.1	Révision du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise															Sylvia Labèque	350 000	o									
B11.3.2	Révision des documents cadres																810 000										
B11.3.2.1	Orientations communes PLU/PLH/PDU															Jean Marc Offner	100 000	o	o								
B11.3.2.2	Révision du PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux															Catherine Le Calvé	300 000	o	o								
B11.3.2.3	Révision du PLH de la Communauté Urbaine de Bordeaux															Stella Manning	210 000	o	o								
B11.3.2.4	Révision du PDU de la Communauté Urbaine de Bordeaux															Valérie Diaz	200 000	o	o								
B11.3.3	Suivi des procédures en cours																180 000										
B11.3.3.1	Suivi du PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux															Catherine Le Calvé	150 000	o	o								
B11.3.3.2	Suivi du PLH de la Communauté Urbaine de Bordeaux															Stella Manning	30 000	o	o								
	S/total 3																1 340 000										

						Partenaires institutionnels				Collectivités territoriales					Autres partenaires				
		Référent a'urba	Budget temps pour 2011				CUB	Etat DDTM-DREAL	CG33	REGION	SYSDAU	BORDEAUX	MERIGNAC	PESSAC	AUTRES COMMUNES	UNIVERSITE	EURATLANTIQUE	Agence de l'Eau	AUTRES
				2011	2012	2013													
B11.4	Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme																		
B11.4.1	Natures en ville et biodiversité	David Haudiquet	150 000	o	o														
B11.4.2	Evolution des modes de vies en ville	Marie Christine Bernard	60 000	o	o														
B11.4.3	Energie et urbanisme	Bob Clément	50 000	o	o														
B11.4.4	Analyse de la géographie des gouvernances métropolitaines	Jean Marc Offner	50 000	o															
B11.4.5	Nouveaux processus de la régulation urbaine (dont 50 000 logements)	Jean Baptiste Rigaudy	200 000	o															
B11.4.6	Urbanisme et cycles de l'eau	Jean Christophe Chadanson	120 000	o	o														
B11.4.7	Nouvelle approche de la voirie urbaine	Nicolas Drouin	50 000	o	o														
	S/total 4		680 000																
B11.5	Prospective et rétrospective																		
B11.5.1	Bordeaux Métropole 3.0	Bob Clément	70 000	o	o														
B11.5.2	40 ans d'urbanisme à Bordeaux	Robert Lucante	60 000	o															
B11.5.4	Rocades et ceintures 2030	Nicolas Drouin	70 000	o															
B11.5.5	EuroRégions, Eurocités, effet LGV	Antonio Gonzalez	60 000	o	o														
	S/total 5		260 000																
B11.6	Conseil et expertise auprès des partenaires																		
B11.6.1	Mission d'expertise et de conseil permanent auprès de la CUB	Jean Baptiste Rigaudy	210 000																
B11.6.2	Autres missions d'expertises à la demande (CUB, communes, Etat, CR Aquitaine)	Jean Marc Offner	80 000																
B11.6.3	Assistance représentation et production graphique	Jérôme Fuseau	50 000																
B11.6.4	Missions d'assistance qualité urbaine auprès des communes (missions annuelles)	Catherine Le Calvé	340 000																
11B641	Bassens	Pierre Layère	20 000	o	o														
11B642	Blanquefort	Nicolas Drouin	20 000	o	o														
11B643	Bordeaux	Nicolas Drouin	100 000	o	o														
11B644	Bègles	José Branco	25 000	o	o														
11B645	Cenon	José Branco	20 000	o	o														
11B646	Floirac	Maud Gourvellec	20 000	o	o														
11B647	Lormont	Maud Gourvellec	20 000	o	o														
11B648	Le Bouscat	Nicolas Drouin	20 000	o	o														
11B649	Mérignac	Jeann Christophe Chadanson	30 000	o	o														
11B64A	Pessac	Catherine Le Calvé	35 000	o	o														
11B64B	Le Taillan	Vincent Schoenmakers	10 000	o	o														
11B64C	C.C. de Libourne	Agnès Charousset	20 000	o	o														
B11.6.5	Contribution à l'animation des débats métropolitains	Jean Baptiste Rigaudy	120 170																
11B651	MIPIM et autres évènements	Elodie Maury	20 000	o	o														
11B652	Participation aux actions de la FNAU	Jean Marc Offner	30 170	o	o														
11B653	Accueil de délégations diverses et des professionnels	Elodie Maury	70 000	o	o														
B11.6.6	Conseil à la programmation des espaces publics	Nicolas Drouin	100 000																
	S/total 6		900 170																
	Total programme multi-partenarial		6 505 170																

C	Conventions spécifiques																		
- C.7	Conventions spécifiques Public		291 900																
07C73	SCOT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre	Sylvia Labèque	261 900																
11C71	SCOT Lacs Médocains - phase 3	Vincent Schoenmakers	30 000																
- C.8	Conventions spécifiques Privé		12 000																
11C1	Formations et interventions extérieures	Jean Marc Offner	12 000																
	Total conventions spécifiques		303 900																

Budget 2011	6 503 770					5 113 770	240 000	400 000	150 000	80 000	100 000	30 000	35 000	155 000	50 000	50 000	60 000	40 000
cotisations adhésion	1 400																	
	6 505 170																	

Budget prévisionnel 2011 - Programme de Travail Partenarial

CUB	5 113 770
ETAT	240 000
CG 33	400 000
Région	150 000
Sysdau	80 000
Bordeaux	100 000
Autres	420 000
	6 503 770

cotisations adhésion 1 400

6 505 170

Bassens	20 000
Blanquefort	20 000
Pessac	
Mérignac	
Lormont	20 000
Bègles	25 000
Floirac	20 000
Le Bouscat	20 000
Le Taillan	10 000
Cenon	20 000
Bordeaux	
Total communes	155 000
Libourne	20 000
UNIVERSITE/PRES	
OIB	20 000
SySdau	
Agence de l'eau	
	40 000